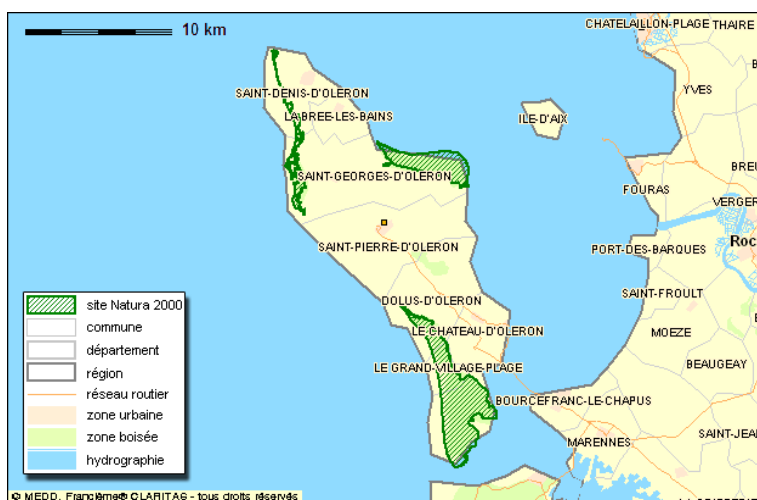


# ***ANNEXES ILLUSTRÉES***

<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORÊT DOMANIALE .....</b>	<b>ii</b>
<b>L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT : CRÉER LA FORÊT POUR FIXER LES DUNES .....</b>	<b>iv</b>
<b>LES ESPÈCES VÉGÉTALES REMARQUABLES .....</b>	<b>v</b>
<i>Le sol .....</i>	<i>v</i>
<i>Quelques variétés de pins .....</i>	<i>vi</i>
<i>Le chêne dominant : le chêne vert .....</i>	<i>vii</i>
<i>Les plantes parasites .....</i>	<i>vii</i>
<b>L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT AUJOURD'HUI : L'URBANISME ET LE TOURISME .....</b>	<b>ix</b>

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORÊT DOMANIALE



Localisation du site et délimitation des espaces repérés en « site Natura 2000. » La forêt domaniale de Saint-Trojan, la plus grande de l'île, s'étend sur toute la langue sud de l'île d'Oleron.

Source : *Office National des Forêts*



Vue par satellite de la forêt domaniale. On y distingue très clairement les anciennes palissades qui correspondent à des bandes délimitées et d'espèces dominantes. La ligne verticale blanche traversant la forêt correspond à la piste DFCI empierrée.

D'autres clichés très intéressants (structures floristiques, urbanisation...) sont également disponibles sur [www.geoportail.fr](http://www.geoportail.fr).

Cliché : NASA via Google Earth (date du cliché inconnue) / Infographie : Stéphane Calonnec



Carte IGN de la forêt domaniale. Au sud, on remarque nettement le secteur marqué en « zone de silence, » incluant tout un pan de la plage de la Gataudière. La forêt est enceinte à l'est par trois zones urbaines dont la plus importante est celle de Saint-Trojan ; vient ensuite le village de Grand-Village-Plage, puis, plus au nord dans la partie ancienne de la forêt, les villages de Vertbois et d'Avail. On pourra remarquer que la forêt est traversée latéralement par trois axes majeurs conduisant à la mer : la route de la plage, traversant plus de un kilomètre de forêt depuis Saint-Trojan ; une route partant de Grand-Village, et plusieurs axes partant de Vertbois vers la mer. Verticalement, une route empierrée (particulièrement visible sur les photographies aériennes et par satellite par de sa blancheur contrastée) interdite à la circulation sauf à l'ONF et aux piétons/vélos) de plusieurs kilomètres de longueur sert uniquement de piste DFCI et relie

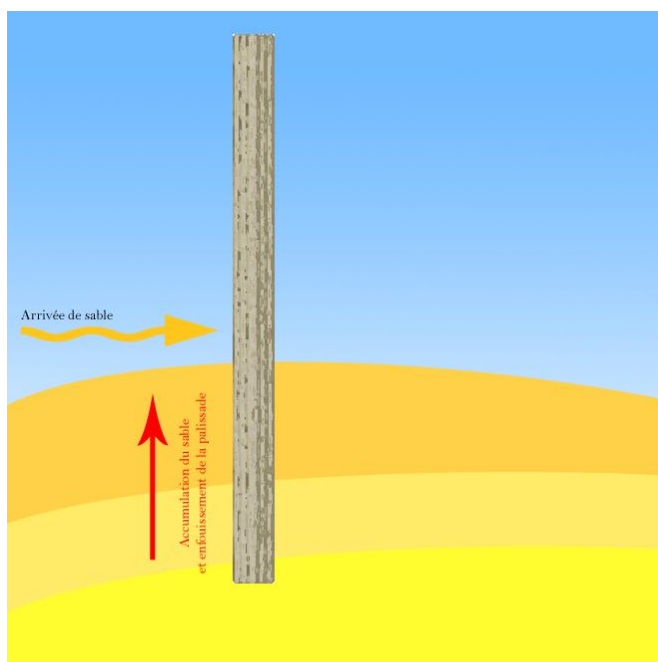
Source : Carte IGN TOP 25 1330 OT « Île d'Oléron – Île d'Aix », 1 : 25 000, Paris, 1997 (édition 2)



Vue satellite de la forêt domaniale avec répartition des espaces selon leur végétation d'après l'Interface Géographique SIGORE. Les données nous indiquent une majorité écrasante d'espèces arbustives et herbacées, au détriment de forêts de conifères qui correspondent aux très anciennes palissades. Les palissades du XIX<sup>ème</sup> siècle sont représentées comme des « forêts mélangées. »

Source : Observatoire Régional de l'Environnement, Poitou-Charentes, interface SIGORE, sur <http://sigore.observatoire-environnement.org/>

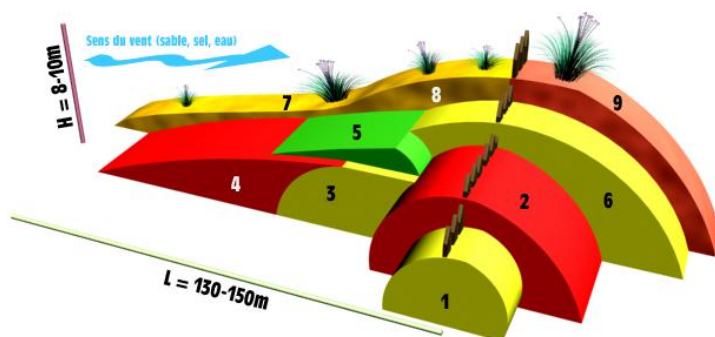
## L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT : CRÉER LA FORÊT POUR FIXER LES DUNES



Le système de la palissade. Le concept est d'une simplicité étonnante, mais d'une efficacité remarquable. Le sable, porté par le vent, se heurte à un obstacle, des lattes de bois placées verticalement placées à faible distance l'une de l'autre, faisant tomber le sable au pied de la palissade. L'accumulation du sable enfouit progressivement la palissade en même temps que l'homme va fixer la dune de façon primaire en y plantant de l'Oyat et en favorisant l'apparition du Chiendent maritime.

Infographie : Stéphane Calonnec

Cliché : B. et D. Guégan, <http://y.lechat1.free.fr/>



Le système de palissade oleronnais de Vasselot de Régné, 1864  
(c) Stéphane Calonnec d'après De la Dune à la Forêt, op. cit.

Le principe de la palissade de Vasselot de Régné. Les numéros représentent les phases d'évolution de la dune. L'idée ne fut appliquée qu'à quelques palissades de par sa complexité et sa nécessité d'être en surveillance constante. Néanmoins, son efficacité est particulièrement redoutable ; il crée des dunes très hautes, résiste bien aux milieux agressifs et surabondants en sable, comme à la pointe de Maumusson, et fixe remarquablement bien ces dunes. Leur hauteur, de 8-10 mètres ou plus, est même repérable sur les cartes IGN ; il suffit de chercher les points de hauteur dunaires dont la valeur est comprise entre 8 et 20 mètres...

Infographie : Stéphane Calonnec

## LES ESPÈCES VÉGÉTALES REMARQUABLES

### *Le sol*



Le sol caractéristique de la dune boisée. Il est intégralement recouvert, presque à l'étouffer, d'aiguilles de pin et ici parsemé de quelques feuilles de chêne vert. On remarquera l'omniprésence de branches et de souches de pin sur le sol, qui seront progressivement dégradées par le pourrissement et/ou les termites, particulièrement abondantes dans ce milieu.

*Cliché : Stéphane Calonnec*



Un exemple de création de terreau. Les souches abandonnées, issues de l'exploitation sylvicole ou de branches cassées par le vent, dépérissent et forment des conglomérats particulièrement nutritifs pour le sol, et favorisent la croissance de champignons, de lichens, du pin maritime et du sainbois.

*Cliché : Stéphane Calonnec*



Le sainbois, espèce caractéristique du sous-bois oleronnais, croît entre les aiguilles de pin ou dans la mousse, son pied étant parfaitement protégé tout en recevant suffisamment d'humidité pour se développer. Ses baies rouges qui se développent à la fin de l'été sont toxiques. Au stade adulte, le sainbois ressemble à un buisson léger mais large, aux racines extrêmement profondes, et d'une hauteur pouvant dépasser le mètre.

*Cliché : Stéphane Calonnec*

## Quelques variétés de pins



<p><b>PIN MARITIME</b></p> <p>D'une hauteur pouvant atteindre 30<sup>m</sup>, il est planté en futaies afin qu'ils se protègent tous ensemble du vent. Très fortement ébranlé par la tempête de 1999, il tente de repousser tandis que les espèces adultes se font marginales et très abîmées.</p>
<p><b>PIN NOIR LARICIO</b></p> <p>D'origine méditerranéenne, il est implanté en futaies extrêmement délimitées dans le secteur des Alassins. Il est esthétiquement apprécié pour son port droit et régulier, mais est la cible privilégiée des chenilles processionnaires.</p>
<p><b>PIN PARASOL</b></p> <p>Le pin parasol reste exceptionnel en forêt, étant provenu soit de tentatives d'implantations sporadiques, soit provenant indirectement de l'homme, qui se complaît à planter cette espèce dans son jardin, et dans les divers parkings.</p>

Bien sûr, d'autres variétés existent : pin noir autrichien, pin insignis...

*Clichés : Stéphane Calonnec, www.semencesdupuy.com et Thomas Stützel*



Le parasite des espèces de pin : la chenille processionnaire. Un nid, à l'aspect de cocon, dans l'arbre favori de ce parasite : le pin noir. Elles sont responsables de destruction des arbres-hôtes et d'allergies chez l'homme ; aujourd'hui, elles sont détruites chimiquement (après avoir tenté de brûler tous les nids... et involontairement avec les arbres-hôtes). L'indissociabilité de l'arbre avec son parasite est surprenante ; on peut même voir un jeune pin laricio du parc Charruyer à La Rochelle coiffé de son cocon !

*Cliché : Stéphane Calonnec*

### *Le chêne dominant : le chêne vert*



Le chêne vert adulte se caractérise par son tronc en forme de « coup de foudre ascendant, » ses petites feuilles bleu foncé ou de vert pur dont les extrémités sont pointues à l'image du houx et sa partie supérieure en forme de boule compacte, exactement comme un pin parasol.

*Clichés : Stéphane Calonnec*

### *Les plantes parasites*



Le mûrier sauvage est actuellement la plante la plus agressive sur le milieu forestier de l'île. Héritée des anciens marais salants, l'espèce s'est immiscée dans la forêt et envahit régulièrement tous les espaces défrichés.

*Cliché : Stéphane Calonnec*



Le secteur de Vertbois comprend le massif forestier le plus ancien, et désormais les chênes verts sont largement supérieurs numériquement au pin maritime. Sous ces chênes s'est développé de façon très forte le lierre domestique, probablement hérité d'une maison à proximité de ce secteur urbanisé. Le lierre ne menace pas ou peu les arbres, mais plutôt le sol lui-même, qui est totalement monopolisé par son extension horizontale. Aussi, aucune espèce du sous-bois oléronnaise n'est représentée.

*Cliché : Stéphane Calonnec*



Un exemple de massif parasité. Une clématite brûlante (*Clematis flammula*) s'est accolée à une jeune pousse de chêne blanc, qui se retrouve aujourd'hui totalement « avalé » par son parasite. La solution pour sauver les espèces sous-jacente est simple, et l'ONF s'y emploie autant que possible : le défrichage sélectif.

*Cliché : Stéphane Calonnec*



## L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT AUJOURD'HUI : L'URBANISME ET LE TOURISME



Un exemple d'exploitation de la forêt de Saint-Trojan, par l'installation d'un parcours sportif dans le secteur de Vert-Bois / L'Ecuissière. Le chemin est très populaire de par ses nombreux « paysages » forestiers et son parcours entretenu, et l'on y croise souvent coureurs, vélos et, en été des touristes. Le parcours, à proximité d'une route goudronnée abandonnée est financé par la commune de Dolus d'Oleron et son entretien est assuré par l'Office National des Forêts.

*Clichés : Stéphane Calonnec*



L'aménagement de la forêt domaniale dans la création et le balisage de parcours. Des barrières pour prévenir l'accès aux véhicules non autorisés, un panneau indicatif sur les jours de chasse autorisés, et un numéro de sentier qui sert autant aux administrateurs de l'ONF qu'aux touristes sur les cartes.

*Cliché : Stéphane Calonnec*



*Cliché : <http://www.metagama.com/>*